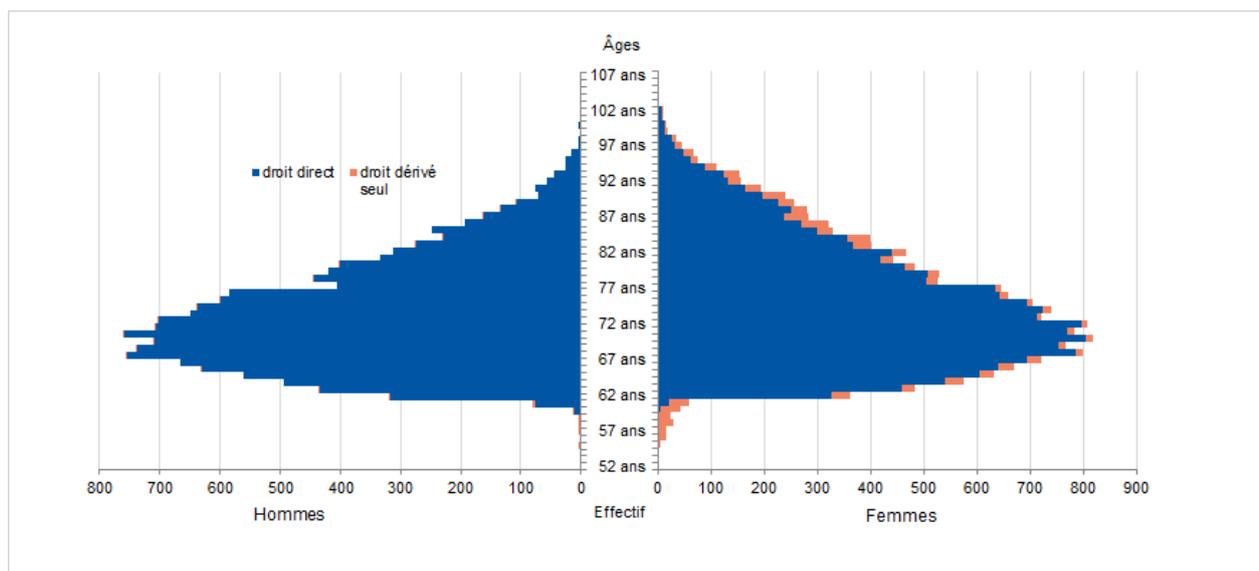


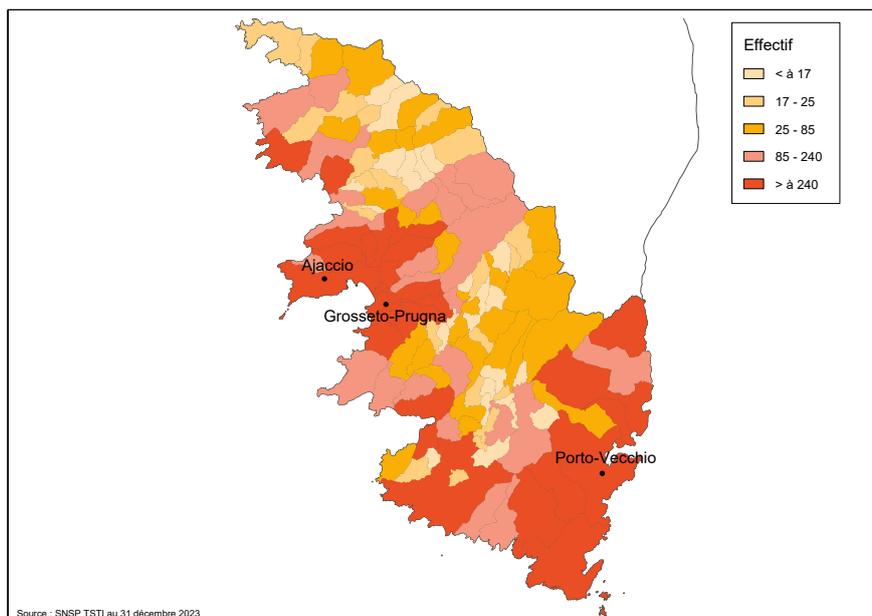
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	897	1 305	2 202
Droits directs (retraites personnelles)	845	885	1 730
Droits dérivés (retraites de réversion)	52	420	472
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	113	90	203
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	65	21	86
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,5 ans	64,5 ans	64,5 ans
Droits dérivés	73,6 ans	73,3 ans	73,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	14 079	16 945	31 024
Retraités percevant un droit direct seul	13 679	12 403	26 082
Retraités percevant un droit dérivé seul	47	1 065	1 112
Retraités percevant les deux à la fois	353	3 477	3 830
Minimum vieillesse ⁽²⁾	10,3%	8,8%	9,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	991	401	1 392
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,2 ans	75,4 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	839 €	682 €	753 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	29,9%	46,9%	38,9%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Ajaccio			
Nombre total de retraités	5 243	6 929	12 172
Retraités percevant un droit direct seul	5 109	5 002	10 111
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	457	466
Retraités percevant les deux à la fois	125	1 470	1 595
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,3%	11,1%	12,5%
Porto-Vecchio			
Nombre total de retraités	1 287	1 509	2 796
Retraités percevant un droit direct seul	1 248	1 111	2 359
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	97	98
Retraités percevant les deux à la fois	38	301	339
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,9%	9,5%	10,2%
Grosseto-Prugna			
Nombre total de retraités	511	576	1 087
Retraités percevant un droit direct seul	500	460	960
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	15	16
Retraités percevant les deux à la fois	10	101	111
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	3,1%	3,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".